

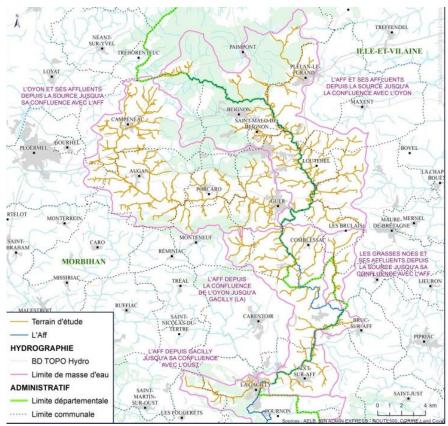
A202510 - Avis de la CLE du SAGE Vilaine sur le projet de déclaration d'intérêt général pour le CTMA de l'Aff (56 et 35)

Présentation du dossier :

Le projet concerne la déclaration d'intérêt général pour la mise en œuvre d'un Contrat Territorial volet milieux aquatiques (CTMA) sur le bassin versant de l'Aff pour la réalisation de travaux de restauration des milieux aquatiques. Ce projet est porté par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust (SMGBO), opérateur GEMA sur ce territoire.

L'objectif du projet est de programmer de nouveaux travaux pour la période 2026-2031, en tenant compte de l'augmentation des moyens financiers et techniques du syndicat.

Le projet est situé sur la masse d'eau de l'Aff, affluent de l'Oust et sous bassin versant de 728 km² localisé au centre-est du Morbihan et au centre-ouest de l'Ille-et-Vilaine.



Localisation du projet (page 6 du résumé non technique)

Analyse du dossier :

Le programme d'actions prévoit des travaux sur 6 ans, à partir de 2026, pour un montant total estimatif de 2 418 254 € TTC. Les différents travaux concernent des interventions :

- Sur le lit mineur pour 17 km (remise du lit mineur dans le talweg, reméandrage, restauration d'écoulement diffus, diversification des habitats, remise à ciel ouvert de cours d'eau, rehaussement du lit, réduction de section)
- Sur les berges et la ripisylve : libération d'emprise sur 4,4 km (recépage, élagage, abattage sélectif, etc.), plantations sur 12 km, mise en place de clôture en lien avec des aménagements ambitieux sur 3,7 km
- Sur la petite continuité écologique, pour une estimation de 66 ouvrages concernés (aménagement de passerelle, dispositif de franchissement, recalage d'ouvrages, remplacement par un pont cadre, suppression, etc.)
- Sur les zones humides en vue de les restaurer, par des interventions sur une vingtaine de plans d'eau et sur des drains.

La priorisation des actions a été établie selon l'état des lieux et le diagnostic du linéaire, les objectifs définis et les préconisations du SAGE. La mise en œuvre de cette programmation permettra l'amélioration de la qualité de la masse d'eau de l'Aff, en lien avec les objectifs et enjeux du SAGE.

Au vu des éléments transmis, le dossier de déclaration d'intérêt général des travaux de restauration des milieux aquatiques sur le bassin versant de l'Aff est **compatible** avec le SAGE de la Vilaine.

À la Roche Bernard, le 25 avril 2025 Le Président de la CLE du SAGE Vilaine Michel DEMOLDER

